

SENSIBILISATION SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET PRATIQUES ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE LA SÛRETE DU FRET ET DU COURRIER AÉRIENS

1 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

Agents de chargement Fret, Transitaire, intérimaires, manutentionnaires ou les personnels qui traitent du fret et les envois postaux aériens identifiés.

Personnel ayant un accès non surveillé au fret aérien et au courrier aérien identifiables qui ont fait l'objet de contrôles de sûreté

Pré-requis

Avoir suivi une vérification de ces antécédents judiciaires prévu à l'Art.11.1.1 et 11.1.2 AIM du 11/09/2013 et dispositions du IV Art. R213-4-5 du CAC, Français Lu et écrit et parlé.

Objectifs pédagogiques

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- **Connaissance des exigences légales applicables et connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation, y compris, entre autres, la menace interne et la radicalisation.**
- Connaissances des programmes d'expéditeurs connus/des enquêtes sur les entreprises et les mesures qu'elles prennent tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Exigences pour l'inspection et le filtrage du fret: Les règlements de l'UE et des États-Unis exigent l'inspection/filtrage de tout fret avant l'embarquement à bord d'un aéronef si celui-ci ne provient ni d'un chargeur/expéditeur connu ni d'un agent habilité/transporteur aérien indirect (IAC).
- Sûreté renforcée des installations de fret aérien

Description / Contenu

1. Les législateurs européens et le secteur industriel ont tout mis en œuvre pour favoriser une chaîne d'approvisionnement sûre comme moyen de protéger le fret et le courrier aériens tout en réduisant le poids que les contrôles de sûreté font peser sur les entreprises

Modalités pédagogiques

Formation présentiel en salle

Méthodes pédagogiques

Affirmative (cours magistral) ;
interrogative ;



active.

Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique PowerPoint® / Vidéoprojecteur

Matériels pédagogiques nécessaires

outils pédagogiques utiles pour les mises en situations, des jeux, des études de cas ;
procédures locales ou entreprises lorsque c'est nécessaire (elles sont à demander à l'employeur par l'instructeur/OFo en amont de la dispense de la formation).

Dans le cadre des formations en présentiel :

matériels permettant la projection des supports de cours et tableaux destinés aux exercices et compléments manuscrits.

Procédures locales ou des entreprises lorsque cela est possible (elles sont à demander à l'employeur par l'instructeur/OFo en amont de la dispense de la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

VALIDITE DE LA FORMATION

5 ans ou dans les cas où les compétences n'ont pas été exercées pendant plus de six mois avant la reprise de la fonction de sûreté, ou dans le cadre de compétences nouvelles ou étendues.

Modalités Accessibilité

Délais d'accessibilité à la formation: Réponse à votre demande d'inscription dans les 24H après réception (Inscription automatique, Email ou téléphonique).

Merci de contacter notre secrétariat au 01 41 19 81 79 si vous êtes en situation d'handicap.

Le centre de formation REM dispose de locaux accessibles aux personnes en situation de handicap moteur pour les formations en présentielle. (Salle de formation en Rez de chaussée).

Profil du / des Formateur(s)

Qualification du Formateur en Sûreté:

Formateur qualifié ou certifié par l'Aviation civile française

27/09/2024